

SÉNAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1967-1968

Annexe au procès-verbal de la séance du 14 novembre 1967.

RAPPORT GÉNÉRAL

FAIT

au nom de la Commission des Finances, du Contrôle budgétaire et des Comptes économiques de la Nation (1), sur le projet de loi de finances pour 1968, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Par M. Marcel PELLENC,

Sénateur,

Rapporteur général.

TOME III

EXAMEN DES CREDITS
ET DES DISPOSITIONS SPECIALES

ANNEXE N° 33

MONNAIES ET MEDAILLES

Rapporteur spécial : M. Paul CHEVALLIER

(1) Cette commission est composée de : MM. Alex Roubert, président ; Jacques Masteau, Yvon Coudé du Foresto, vice-présidents ; Martial Brousse, Roger Lachèvre, Pierre Carous, secrétaires ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; André Armengaud, Jean Bardol, Edouard Bonnefous, Jean-Eric Bousch, Paul Chevallier, André Colin, Antoine Courrière, Jacques Descours Desacres, Paul Driant, Marcel Fortier, André Fosset, Henri Henneguette, Roger Houdet, Michel Kistler, Jean-Marie Louvel, André Maroselli, Marcel Martin, Max Monichon, Geoffroy de Montalembert, Georges Portmann, Mlle Irma Rapuzzi, MM. Joseph Raybaud, Paul Ribeyre, François Schleiter, Charles Suran, Louis Talamoni, Ludovic Tron, N...

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (3^e législ.) : 426 et annexes, 455 (tomes I à III et annexe 31) et in-8° 65.
Sénat : 15 (1967-1968).

Mesdames, Messieurs,

Le budget annexe des Monnaies et Médailles s'élèvera, en 1968, à 131.947.000 F, au lieu de 117.655.000 F, soit une augmentation de 14.292.000 F.

*
* *

I. — Les recettes.

La comparaison entre les recettes prévues pour 1968 et celles qui figuraient dans la loi de finances pour 1967 est donnée par le tableau ci-après :

NATURE DES RECETTES	RETENUES pour 1967.	PROPOSEES pour 1968.	DIFFERENCE
		(En francs.)	
Produit de la fabrication des monnaies françaises	97.355.000	111.995.000	+ 14.640.000
Produit de la fabrication des monnaies étrangères	8.700.000	6.350.000	— 2.350.000
Produit de la vente des médailles.....	10.500.000	12.000.000	+ 1.500.000
Divers	1.100.000	1.602.000	+ 502.000
Total	117.655.000	131.947.000	+ 14.292.000

Trois postes sont en augmentation : le produit de la fabrication des monnaies françaises, celui de la vente de médailles ainsi que les produits divers, l'accroissement constaté sur ce dernier poste tenant à la vente des poinçons. En revanche, le produit de la fabrication des monnaies étrangères est en diminution.

A. — LES MONNAIES FRANÇAISES

Le produit de la fabrication des monnaies françaises est fonction du nombre de pièces de chaque type et du prix de cession de chacune d'elles. Ses variations reflètent donc celles des programmes annuels.

Rappelons, ci-après, le programme de 1967 :

NATURE DES PIÈCES	NOMBRE de pièces.	PRODUIT
	(En millions.)	(En francs.)
10 F en argent.....	10	54.000.000
5 F en argent.....	5	12.000.000
1 F en argent.....	10	1.800.000
1/2 F en nickel.....	10	1.300.000
20 centimes en cupro-aluminium.....	135	11.205.000
10 centimes en cupro-aluminium.....	245	14.700.000
5 centimes en cupro-aluminium.....	10	400.000
1 centime en acier inoxydable.....	50	1.950.000
Total	475	97.355.000

L'exécution de ce programme se poursuit normalement et, à la date du 31 juillet, le nombre de pièces frappées depuis le début de l'année était le suivant :

NATURE DES PIÈCES	NOMBRE DE PIÈCES
	(En millions.)
10 F.....	6
5 F.....	(a) Néant.
1 F.....	9,5
1/2 F.....	27,5
20 centimes.....	69
10 centimes.....	133
5 centimes.....	10
1 centime.....	33

(a) La frappe de cette catégorie de pièces est prévue pour la fin de l'année.

Comme on le voit, l'effort principal a porté sur la fabrication des pièces de 20 et 10 centimes en cupro-aluminium ou nickel, pour permettre la mise en circulation d'un nombre de pièces de ces valeurs suffisant pour rendre possible le retrait des pièces libellées en anciens francs.

Ajoutons qu'au cours des huit premiers mois de 1967, il a été frappé 2 millions de pièces diverses pour les territoires d'outre-mer. La fabrication de l'année atteindra au total 4 millions de pièces.

Il s'agit de monnaies de type nouveau, créées dans les territoires français du Pacifique : Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Condominium franco-anglais des Nouvelles-Hébrides.

*
* *

Pour 1968, le programme envisagé s'établit ainsi qu'il suit :

NATURE DES PIÈCES	VALEUR industrielle unitaire.	NOMBRE	PRODUIT
	(En francs.)	(En millions.)	(En francs.)
10 F en argent	5,60	11	61.600.000
5 F en argent	2,45	7	17.150.000
1 F en argent	0,18	50	9.000.000
1/2 F en nickel.....	0,13	58	7.540.000
20 centimes en cupro-aluminium.....	0,083	75	6.225.000
10 centimes en cupro-aluminium.....	0,06	107	6.420.000
5 centimes en cupro-aluminium.....	0,04	55	2.200.000
1 centime en acier inoxydable.....	0,039	40	1.560.000
Diverses pour les D. O. M. et les T. O. M.	»	3	300.000
		406	111.995.000

B. — LES MONNAIES ÉTRANGÈRES

Le produit de la fabrication des monnaies étrangères est évalué dans le budget de 1968 à 6.350.000 F au lieu de 8.700.000 F en 1967, compte tenu des résultats de l'année en cours et des commandes déjà passées ou prévisibles. Les prévisions portent sur la fourniture de 75 millions de pièces diverses.

En 1967, à la date du 31 juillet, il a été frappé 32 millions de pièces étrangères, et pour le reste de l'année les commandes étrangères portent actuellement sur 23 millions de pièces.

*
* *

La prévision de 75 millions de pièces à frapper en 1968 pour les Etats étrangers paraît constituer une évaluation raisonnable. En effet, elle se réfère, d'une part, au montant des commandes exécutées par la Monnaie pour le compte de l'étranger au cours des dix dernières années — et qui ont oscillé annuellement entre 26 et 154 millions de pièces, s'établissant en moyenne à 61 millions de pièces — d'autre part, au montant des appels d'offres reçus par la Monnaie de Paris au cours de ces dernières années (appels auxquels celle-ci n'a pas répondu parce qu'ils dépassaient sa capacité de production), et à celui des adjudications auxquelles elle a participé et dans lesquelles elle a été battue par une concurrence mieux équipée. En fait, au cours de ces dix dernières années, c'est sur plus de 2 milliards de pièces qu'ont porté les offres de commandes étrangères.

Notons que chaque année plus d'un milliard de pièces de monnaie sont commandées par des pays ne possédant pas d'établissement de frappe à quelques-uns des pays qui en possèdent. C'est donc un marché où pour progresser il est nécessaire d'être concurrentiel, non seulement sur le plan de la qualité, mais avant tout sur le plan des prix et de la rapidité de fabrication. De ce côté là, la nouvelle usine de Pessac ouvre des perspectives intéressantes à l'Administration des Monnaies, puisque sa capacité de frappe de monnaies étrangères serait de l'ordre de 100 millions de pièces par an.

C. — LES MÉDAILLES

En 1967, l'accroissement du nombre des médailles fabriquées n'a cessé de se poursuivre.

La fabrication des médailles qui, en 1965, avait été de 425.000 unités et s'était élevée à 530.000 en 1966, a été de 180.000 au cours du premier trimestre 1967.

Parallèlement, le chiffre d'affaires global de vente des médailles qui avait atteint 6.650.000 F en 1964 et 7.150.000 F en 1965, est passé à 8.150.000 F en 1966. Cette augmentation, de l'ordre de

15 %, sera dépassée en 1967, si l'on se base sur les résultats des sept premiers mois de l'année, pour lesquels le chiffre d'affaires de vente de médailles s'est élevé à 5.320.000 F contre 4.480.000 F pour les sept premiers mois de l'année 1966 (soit une augmentation de plus de 18 %).

Le développement de ce secteur est dû, pour partie, à la variété de plus en plus grande des médailles éditées. Il résulte également de l'accroissement des moyens de publicité : presse, prospectus, tracts et imprimés divers, mise en place ou modernisation de vitrines dans divers établissements ou salles de spectacles à Paris et en province. A ces moyens, il convient d'ajouter des activités plus générales telles que les expositions temporaires organisées une ou deux fois par an au Musée monétaire du quai de Conti, la participation à des expositions à l'étranger et l'activité sans cesse en extension du Club français de la Médaille.

En 1968, les actions nouvelles de publicité comporteront notamment :

— l'édition d'un catalogue illustré qui portera sur les médailles éditées depuis la III^e République jusqu'à 1966 ;

— une publicité spéciale pour attirer l'attention des grandes entreprises industrielles et commerciales sur la possibilité de fabriquer des médailles qui leur seront propres ;

— la diffusion d'une affiche sur la Monnaie et ses activités.

D. — LES RECETTES DIVERSES

Les prévisions de recettes diverses sont, pour 1968, en très nette augmentation par suite d'un fort développement des fabrications annexes (poinçons, jetons, etc.).

En particulier les commandes d'instruments de garantie, de sceaux et de timbres secs que la Monnaie de Paris s'est vu confier par plusieurs Etats étrangers sont devenues de plus en plus nombreuses.

En outre, des séries de piéforts, dont la fabrication n'avait pas eu lieu depuis plusieurs années, ont été et sont à nouveau mis en vente.

Enfin un aménagement des tarifs des instruments de garantie doit intervenir le 1^{er} janvier 1968.

II. — Les dépenses.

La comparaison entre les dépenses de 1967 et celles de 1968 est donnée par le tableau ci-après.

Comparaison entre les crédits ouverts par la loi de finances pour 1967 et ceux figurant dans le projet de budget de 1968.

	1967	1968			DIFFERENCE avec 1967.
		Services votés.	Mesures nouvelles.	Total.	
		(En francs.)			
I. — Crédits de paiement :					
Première section. — Exploitation :					
— personnel	20.091.331	20.176.855	+ 286.837	21.039.692	+ 948.361
— charges sociales	5.284.231	5.410.413	+ 61.826	5.471.699	+ 187.468
— matériel	79.520.960	79.120.960	+ 17.650.000	96.770.960	+ 17.250.000
— versement au budget général.....	3.328.478	»	+ 3.330.649	3.330.649	+ 2.171
Total	108.225.000	104.708.228	+ 21.904.772	126.613.000	+ 18.388.000
Amortissement (à déduire)	916.000	916.000	»	916.000	»
Total pour la première section....	107.309.000	103.792.228	+ 21.904.772	125.697.000	+ 18.388.000
Deuxième section. — Investissements....	10.346.000	4.916.000	+ 1.334.000	6.250.000	— 4.096.000
Totaux généraux	117.655.000	108.708.228	+ 23.238.772	131.947.000	+ 14.292.000
II. — Autorisations de programme.....	1.666.000	»	+ 2.250.000	2.250.000	+ 584.000

A. — LES DÉPENSES D'EXPLOITATION

1° Les dépenses de personnel.

Les dépenses de personnel passent de 20.091.331 F en 1967 à 21.039.692 F en 1968, soit une augmentation de 948.341 F.

Cette augmentation provient pour 84.469 F de l'extension, en année pleine, des mesures intervenues au cours de l'année 1967 en matière de rémunérations.

Pour le surplus, l'augmentation de crédit demandée se rapporte à cinq mesures :

a) La poursuite de la réorganisation des services techniques rendue nécessaire par le développement de l'activité de la Monnaie et l'application généralisée de nouvelles techniques de production. Cette réorganisation se traduira en 1968 par la transformation de 4 emplois d'ouvriers de 3^e catégorie B en 4 emplois de chefs d'atelier adjoints.

b) L'extension croissante des activités de la Monnaie dans le secteur « Médailles » jointe à l'utilisation du procédé de la taille directe, qui, après un long abandon, est employé à nouveau, nécessite la création d'un second poste d'encadrement pour l'atelier de gravure.

Il est proposé, en conséquence, de transformer un emploi de graveur en celui de maître-graveur.

c) La transformation d'un emploi d'ingénieur des laboratoires en celui d'ingénieur d'exploitation. Cet ingénieur serait affecté à la nouvelle usine de Pessac après un stage à Paris.

d) La constitution d'une provision de 694.454 F pour faire face, en 1968, à une hausse prévisible des dépenses de salaires et de rémunérations.

e) Une augmentation de 24.544 F de la dotation pour frais de déplacement en vue de faire face aux charges supplémentaires qu'entraînera, dans ce domaine, la mise en place de l'usine de Pessac.

2° *Les charges sociales.*

Les charges sociales sont en augmentation de 187.468 F. Cette progression est la conséquence des relèvements intervenus ou à intervenir des différentes cotisations sociales (assurances sociales, accidents du travail, etc.).

3° *Les dépenses de matériel.*

Les dépenses de matériel passent de 79.520.960 F en 1967 à 96.770.960 F en 1968, accusant ainsi une augmentation globale de 17.250.000 F.

Cet accroissement est dû pour l'essentiel à la majoration de la dotation destinée à l'acquisition des métaux nécessaires à l'exécution du programme de fabrication prévu pour 1968. La dotation qui était en 1967 de 60 millions de francs serait augmentée de 17 millions de francs et portée ainsi à 77 millions.

En effet, l'exécution du programme de fabrication prévu au budget de 1968 nécessitera :

— achat de métal argent.....	66.500.000 F.
— achat des autres métaux communs.....	10.500.000

Soit au total..... 77.000.000 F.

En fait, il est maintenant prévu, en 1967, des achats de métaux s'élevant à 57 millions de francs et une diminution de stock de 22 millions, ce qui, en définitive, représente un total de 79 millions de francs.

Précisons que la valeur globale des stocks de métaux de l'Administration des Monnaies et Médailles a varié, au cours des dernières années, de la façon suivante :

(En milliers de francs.)

31 décembre 1963.....	53.784
31 décembre 1964.....	78.345
31 décembre 1965.....	88.290
31 décembre 1966.....	95.429
31 décembre 1967 (prévisions).....	50.390

On constate donc :

— d'une part, une augmentation de la valeur des stocks de 1963 à 1966 qui s'explique par la valorisation due à la majoration des prix de certains métaux, notamment de l'argent, en 1964, et par le souci du maintien des stocks de métaux à un niveau élevé, en prévision de l'exécution du programme de renouvellement de la circulation monétaire ;

— d'autre part, une diminution sensible de ce stock en 1967, due à la brusque hausse du cours du métal argent, qui a entraîné la suspension temporaire des achats jusqu'à la stabilisation de ces cours.

4° *L'affectation des résultats.*

En vue de financer les investissements, une somme de 5.334.000 F sera versée, en 1968, à la deuxième section du budget, au lieu de 9.430.000 F en 1967.

Quant au reliquat dégagé par les résultats d'exploitation, il est versé au Trésor ; ce reliquat doit s'élever, en 1968, à 3.330.649 F pratiquement sans changement par rapport à 1967.

B. — LES DÉPENSES EN CAPITAL

Les autorisations de programme prévues, pour 1968, s'élèvent à 2.250.000 F et les crédits de paiement sont de 6.250.000 F dont 4 millions de francs au titre de la poursuite des opérations en cours.

Les opérations nouvelles s'analysent comme suit :

	AUTORISATIONS de programme.	CREDITS de paiement.
	(En francs.)	
Remplacement de matériel.....	916.000	916.000
Acquisition de nouveaux matériels (presses, machine à graver) et aménagement d'un atelier pour la frappe des pièces de collection et d'un local pour la mécanographie.....	1.114.000	1.114.000
Entretien du bâtiment de l'Hôtel des Monnaies..	220.000	220.000
Total	2.250.000	2.250.000

Par ailleurs, au titre des opérations en cours, a été poursuivie la construction de l'usine de Pessac (Gironde).

Rappelons que les dotations affectées à la construction de cette usine sur les bases actuelles de l'évaluation du coût des travaux s'élèveront au total à 24 millions de francs répartis, dans le temps de la manière suivante :

ANNEES	AUTORISATIONS de programme.	CREDITS de paiement.
	(En francs.)	
1956	500.000	500.000
1960	8.450.000	1.500.000
1964	»	1.000.000
1966	15.050.000	2.000.000
1967	»	5.000.000
1968	»	4.000.000
1969	»	10.000.000
	24.000.000	24.000.000

*
* *

L'étude technique du projet de l'architecte est en voie d'achèvement, et les appels d'offres aux entrepreneurs seront lancés dans le courant de 1968. Les travaux de construction devraient commencer à partir du mois de juillet ou d'août, le gros œuvre devant être achevé un an plus tard et les aménagements internes en février 1970.

D'autre part, l'Administration des Monnaies procède actuellement au lancement des appels d'offres pour les matériels principaux ; les commandes seront passées de mars à juillet 1968. La livraison de ces matériels n'interviendra qu'après la construction du bâtiment, c'est-à-dire à partir d'août 1969 ; mais il est nécessaire d'opérer un choix définitif et de passer les commandes dès le début de 1968, afin d'obtenir les plans détaillés d'exécution de ces machines.

Signalons, enfin, que la capacité de production de la future usine a été prévue sur la base d'un programme annuel d'entretien de la circulation des monnaies métalliques évalué à 250 millions de pièces par an, et de commandes étrangères s'élevant, au total, à 100 millions de pièces.

Observations de la Commission.

Lors de l'examen, par votre Commission des Finances, du projet de budget annexe des Monnaies et Médailles, différentes questions concernant les pièces en circulation ont été soulevées.

En premier lieu *M. Edouard Bonnefous* s'est élevé contre le fait que l'unification monétaire n'avait pas encore été réalisée et que l'on trouvait conjointement en circulation des pièces libellées en nouveaux et en anciens francs, d'où des risques de confusion, notamment pour les touristes étrangers. Par ailleurs, il a souligné le gaspillage qu'avait représenté la frappe des premières pièces de 5 centimes et de 50 centimes, pièces qui durent être retirées rapidement de la circulation et remplacées par des pièces de même valeur, mais de format différent.

D'autre part, plusieurs commissaires ont signalé que dans plusieurs régions aussi bien les commerçants détaillants que les comptables rencontraient des difficultés pour se procurer les pièces de petite valeur, notamment de 5 centimes et de 1 centime, dont ils ont besoin.

Consultée sur ce point, l'Administration des Monnaies a fait à votre rapporteur la réponse suivante :

« En ce qui concerne les pièces de 1/2 franc et de 5 centimes, le nombre global des pièces en circulation atteint des niveaux importants : 298 millions de pièces de 1/2 franc et 503 millions de pièces de 5 centimes qui seront encore augmentés dans les prochains mois. Les programmes de fabrication inscrits au budget annuel de l'Administration des Monnaies et Médailles pour 1968 comportent 58 millions de coupures de 1/2 franc et 55 millions de coupures de 5 centimes. Ces programmes ont été arrêtés par la Direction du Trésor après consultation, notamment, de l'Administration des Monnaies, de la Direction de la Comptabilité publique et de la Banque de France.

« En présence d'un accroissement, qui semble s'être dessiné depuis quelques mois, de l'utilisation des pièces de 1/2 franc et de 5 centimes, il va être procédé à un nouvel examen de ces programmes en vue de leur adaptation éventuelle aux besoins, s'il est établi que ceux-ci ont évolué depuis les dernières prévisions.

« En ce qui concerne la pièce de 1 centime, les fabrications sont limitées à la couverture des besoins nouveaux, en raison de son prix de revient relativement élevé (0,039 F), ce qui justifie le

maintien du cours légal aux pièces de 2 anciens francs et de 1 ancien franc, pour le centième de leur valeur faciale ; 166 millions de pièces de 1 centime ont ainsi été mises en circulation à ce jour, et ce chiffre sera augmenté de 40 millions en 1968 ; tandis que l'émission des pièces non démonétisées de 1 ancien franc et 2 anciens francs s'élève respectivement à 1.228 millions et à 498 millions de pièces.

« Cela étant, il paraît certain que la pénurie momentanée de certaines coupures d'appoint est imputable, pour une large part, au fait que celles-ci ne sont pas suffisamment remises en circulation par leurs possesseurs. Pour atténuer les effets momentanés de ce phénomène, qui est particulièrement sensible dans la phase d'introduction des nouveaux types de pièces, il serait souhaitable que les commerçants intéressés puissent inciter leur clientèle à utiliser davantage la monnaie dont elle dispose, et qu'eux-mêmes s'astreignent à éviter toute rétention des petites coupures. »

*
* *

Concernant également ces pièces de 1 et 5 centimes, différents membres de la Commission ont critiqué leur format trop petit, qui constitue une gêne pour leur manipulation et entraîne des risques de perte.

Sur cette question, l'Administration compétente estime, pour sa part, que les caractéristiques de ces pièces sont extrêmement courantes dès qu'on se penche sur l'histoire du système monétaire français, ou qu'on jette un coup d'œil sur les systèmes étrangers contemporains.

En effet, on trouve :

— depuis l'an XII jusqu'à Louis-Philippe : le 1/4 de franc en argent (15 millimètres de diamètre, 1,25 gramme) ;

— sous la II^e République : 20 centimes en argent (15 millimètres, 1 gramme) ;

— sous Napoléon III : 5 francs en or 1854 (14 millimètres de diamètre, 1,612 gramme) ; 1 centime 1853 en bronze (14 millimètres, 1 gramme) ;

— sous la III^e République : on retrouve, avec plusieurs types différents (1872, 1898), cette pièce de 1 centime en bronze 15 millimètres de diamètre et 1 gramme), ainsi qu'une pièce de 20 centimes en argent 1878 (15 millimètres, 1 gramme).

Quant aux pièces de 17 et 18 millimètres de diamètre, elles furent utilisées jusqu'à une époque toute récente (le 5 centimes 1920, le 5 centimes 1938, le 10 centimes 1943 avaient 17 millimètres de diamètre ; le 50 centimes 1921, le 50 centimes 1932, les 50 centimes 1941 et 1942 avaient 18 millimètres de diamètre).

Par ailleurs, en ce qui concerne les monnaies étrangères, le tableau ci-après fait apparaître les pièces actuellement en circulation qui ont moins de 18 millimètres de diamètre. L'exemple des Pays-Bas, de la Suède et de la Norvège est frappant, puisqu'on trouve dans ces pays une pièce de 15 millimètres de diamètre en nickel ou cupro-nickel, et dont la valeur de change est respectivement d'environ 13,6, 9,5 et 6,9 centimes.

TYPES DE PIÈCES	PAYS où elles ont cours.	DIAMÈTRE (en mm).	POIDS (en g.).	ALLIAGE	VALEUR approximative (en centimes français).
10 centavos	Portugal	17,5	2	Bronze.	1,717
1 cent	Australie	17,5	2,6	Bronze.	5,5
5 agoroth	Israël	17,5	2,32	Cupro-aluminium au nickel.	8,25
5 cents	U. S. A.	17,35	2,5	Nickel.	34,5
1 lire	Italie	17,2	0,625	Aluminium.	0,79
20 centimes	Belgique	17	2	Bronze.	2
25 ore	Norvège	17	2,4	Cupro-nickel.	17
25 ore	Suède	17	2,18	Cupro-nickel.	24
1 pfennig	Allemagne Fédérale.	16,5	2	Fer-laiton.	1,23
1 ore	Suède	16	2	Bronze.	0,95
10 cents	Pays-Bas	15	1,5	Nickel.	13,60
10 ore	Suède	15	1,35	Cupro-nickel.	9,5
10 ore	Norvège	15	1,5	Cupro-nickel.	6,9

Ces explications n'ont pas entièrement satisfait votre rapporteur, qui pense que, dans ce domaine, un effort devrait être fait pour mettre à la disposition de la population, et notamment des personnes âgées, des pièces d'un diamètre plus important, et partant plus facilement maniables.

*
* *

Sous le bénéfice des observations qui précèdent, votre Commission des Finances soumet à l'appréciation du Sénat le budget annexe des Monnaies et Médailles pour 1968.